UNIVERSITE PARIS-8
Département d'Informatique
2, rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS
Tél : 01 49 40 64 00

DESS « *ETHNOMETHODOLOGIE ET INFORMATIQUE* »

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2006 - 2007

Lorsque vous aurez rempli ce formulaire déposez-le à l'Université de Paris 8,
au Département d'Informatique – bâtiment A, salle 165.
N'oubliez pas que tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

NOM .....NOM MARITAL .....

PRENOMS .....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE .....

NATIONALITE .....

ADRESSE *(cette adresse sera utilisée pour vous envoyer la convocation à l'entretien d'admissibilité)*
.....
.....

TELEPHONE |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

COURRIEL |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

PROFESSION ACTUELLE ....

DISCIPLINE DU DIPLOME DE LA MAITRISE .....

AUTRE DIPLÔME .....

PIECES A JOINDRE :

• Une photocopie du diplôme de maîtrise (ou autres diplômes équivalents) et leur traduction officielle s'il y a lieu. **Vous devrez impérativement présenter au secrétariat les originaux des diplômes.**
• Une photocopie d'une pièce d'identité (dont vous présenterez également l'original au secrétariat)
• Une lettre de motivation
• Un curriculum vitae
• 3 enveloppes timbrées (à votre nom et adresse)
• Une photo

PROCEDURE D'ADMISSION EN DESS « ETHNOMETHODOLOGIE ET INFORMATIQUE » :

1) Dépôt d'un dossier d'admission complet au secrétariat.

2) Examen approfondi des dossiers de candidature en vue d'une présélection des candidats.

3) Convocation des candidats dont les dossiers ont été retenus pour passer un examen écrit et/ou un entretien en vue de la décision finale.

4) Affichage des résultats le lendemain des entretiens à l'extérieur du secrétariat (panneau DESS, à droite de la porte A165).

5) Les personnes admises se présentent au secrétariat pour régulariser leur inscription pédagogique :

• Les titulaires d'une maîtrise obtenue en France, pourront alors commencer la démarche d'inscription administrative à l'Université.

• Les candidats non-titulaires d'une maîtrise obtenue en France devront demander au secrétariat le dossier nécessaire pour déposer une demande d'équivalence. Si la Commission des équivalences répond favorablement à la demande, ils pourront alors commencer la démarche d'inscription administrative à l'Université.